

Protection murale



La protection murale protège le mur d'adossement du rayonnement de l'appareil et du tuyau de poêle.

Pour une efficacité maximale et une utilisation en toute sécurité, il convient de se référer aux dispositions réglementaires en vigueur (Document Technique Unifié homologué NF DTU 24.1, amendement à effet du 16/12/2011) et à la notice de l'appareil.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

2 configurations possibles :

Configuration 1

> Distance de sécurité entre le poêle et la paroi combustible (bois, plâtre...)

Il convient de se référer à la notice technique du fabricant de poêle, qui précise la distance de sécurité minimale à respecter.

Grâce à la protection murale Dixneuf, il est possible de réduire cette distance de sécurité.

Il faudra alors respecter la distance de sécurité préconisée dans la notice technique du fabricant du poêle, dans le cas d'un matériau non combustible.



Configuration 2

> Distance de sécurité entre le tuyau de poêle et la paroi combustible (bois, plâtre...)

Selon la réglementation, la distance de sécurité entre le conduit de raccordement et la paroi combustible doit être équivalente à 3 fois le diamètre du conduit, en respectant un minimum de 37,5 cm.

Grâce à la protection murale Dixneuf, il est possible de réduire cette distance de sécurité.

Dans ce cas, la distance doit être équivalente à **1,5 fois le diamètre du conduit**, en respectant un minimum de 20 cm.



Exemples

Configuration 2

		Poêle à granulés		Poêle à bois			
Diamètre du conduit de raccordement		80 mm	100 mm	125 mm	150 mm	180 mm	200 mm
Distance de sécurité MINIMALE	sans protection murale	37,5 cm	37,5 cm	37,5 cm	45 cm	54 cm	60 cm
	avec la protection murale DIXNEUF	20 cm	20 cm	20 cm	22,5 cm	27 cm	30 cm

Protection murale



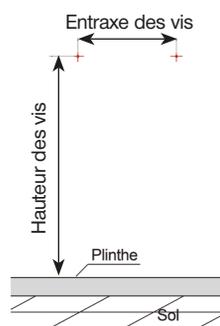
ÉTAPES DE POSE

Configuration 1 > Distance de sécurité entre le poêle et la paroi combustible (bois, plâtre...)

- 1** Positionner la protection murale* derrière votre poêle, à une distance minimale du sol d'une hauteur de plinthe, puis tracer les emplacements des vis.
(*se référer à la notice d'utilisation du fabricant de poêle pour déterminer la distance de sécurité).

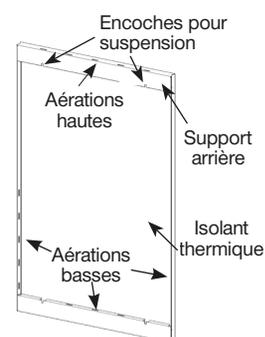
Hauteur protection murale	Hauteur des vis
100 cm	95 cm
120 cm	115 cm

Largeur protection murale	Entraxe des vis
40 cm	27 cm
60 cm	40 cm
80 cm	47 cm



- 2** Percer le mur en utilisant des mèches de diamètre 6 mm, pour les chevilles de fixation fournies, puis serrer les vis à 2 mm du mur.

- 3** Suspendre la protection murale dans les encoches du support arrière.



Configuration 2 > Distance de sécurité entre le tuyau de poêle et la paroi combustible (bois, plâtre...)

La première protection murale aura d'abord été positionnée derrière le poêle, suivant les 3 étapes décrites dans la configuration 1.

- 1** Positionner la seconde protection murale derrière le tuyau du poêle, et la superposer à celle déjà installée.
Tracer les emplacements des vis, en utilisant comme repère le dessus de la protection murale précédemment posée.

- 2** Percer le mur en utilisant des mèches de diamètre 6 mm, pour les chevilles de fixation fournies, puis serrer les vis à 2 mm du mur.

- 3** Suspendre la protection murale dans les encoches du support arrière.

